

## RENOUVELLEMENT GSA

### Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre



#### Objectif

Renouvellement du GSA pour recycler votre numéro individuel de Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre

#### Durée

2 journées soit 14h de formation

#### Public, prérequis et modalités d'inscription

- Détenteur du GSA
- Inscription au plus tard 2 jours ouvrés avant le début de formation
- EPI et kit complet de grimpe obligatoires

#### Coût, rémunération et financement

- 25€ /heure
- Possibilité de financement par VIVEA pour les exploitants
- Les salariés en formation sont rémunérés par leur employeur pour la durée de la formation.

#### Renseignements et inscription

Secrétariat du CFPPA  
04.95.77.06.42  
[ariane.allo@educagri.fr](mailto:ariane.allo@educagri.fr)

#### PROGRAMME

Jour 1

Matin 9h-12h

- Retour d'expérience et rappel de la réglementation, des décrets et de la législation.

Après-midi 13h-17h

- Mise en situation et analyse
- Phase d'accès, de déplacement ou sur fût en démontage
- Victime consciente ou inconsciente

Jour 2

9h-17h

- Mise en situation et analyse
- Phase d'accès, de déplacement ou sur fût en démontage
- Victime consciente ou inconsciente
- Victime sur système simple dans le puits de descente
- Victime bloquée en bout de branche

#### MOYENS D'ENCADREMENT

Formation par groupe de 6 maximum

Encadrement et enseignement par Robin Bonnel, formateur GSA

#### MODE DE VALIDATION

- Évaluation via la mise en situation
- Formation certifiante
- Obtention d'une attestation d'acquis des compétences en fin de formation

#### MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel

#### EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

EPI, kit complet de grimpe

#### TAUX DE SATISFACTION ET DE RÉUSSITE

Donnée non disponible. 1ère session

## RENOUVELLEMENT GSA

### Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre



#### Objectif

Renouvellement du GSA pour recycler votre numéro individuel de Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre

#### Durée

2 journées soit 14h de formation

#### Public, prérequis et modalités d'inscription

- Détenteur du GSA
- Inscription au plus tard 2 jours ouvrés avant le début de formation
- EPI et kit complet de grimpe obligatoires

#### Coût, rémunération et financement

- 25€ /heure
- Possibilité de financement par VIVEA pour les exploitants
- Les salariés en formation sont rémunérés par leur employeur pour la durée de la formation.

#### Renseignements et inscription

Secrétariat du CFPPA  
04.95.77.06.42  
[ariane.allo@educagri.fr](mailto:ariane.allo@educagri.fr)

#### LE CAMPUS

Le Campus AgriCorsica est un Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole (EPLEFPA).

A ce titre il se compose de quatre entités :

- Un Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA),
- un Centre de Formation d'Apprentis Agricole (CFAA),
- un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA),
- une Exploitation Agricole (Ovins, Porcins et Maraîchage).

De nombreux moyens pédagogiques sont mis à disposition de tous les apprenants : Des salles de cours équipées de vidéos projecteurs, trois salles informatiques, deux laboratoires de sciences, une salle de projection vidéo, une grande salle polyvalente, un centre de documentation et d'information, un terrain multisport, une salle de musculation, une salle d'agroéquipement, un atelier mécanique, de même que toutes les infrastructures et outils mécaniques liés aux enseignements pratiques à l'exploitation agricole du Campus ou lors des chantiers extérieurs.

Le Campus dispose par ailleurs d'un internat, offrant ainsi une possibilité d'hébergement aux lycéens et apprentis (mineurs prioritaires), ainsi que d'un restaurant scolaire ouvert à tous.

Tous les bâtiments du Campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

